

**Royaume du Maroc**  
**Université Abdelmalek Essaâdi**  
**Faculté Polydisciplinaire à Larache**

---

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT**  
**N° 01 /2020**

Le 27/07/2020 À 10 h 00min, il sera procédé à la salle des réunions de la Faculté Polydisciplinaire à Larache l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix suivant au titre de l'exercice 2020 :

AON°	Objet	Caution Provisoire	L'estimation du Maitre d'Ouvrage TTC
01/2020	<b>Prestations de Nettoyage et Jardinage des locaux de la Faculté Polydisciplinaire à Larache</b>	<b>15 000,00 Dirhams.</b>	<b>500 496,05 Dirhams TTC</b>

- **Le Maître d'ouvrage est** : Le Doyen de Faculté Polydisciplinaire à Larache

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés gratuitement au bureau de service des affaires économiques de la Faculté Polydisciplinaire à Larache \_ sise Km 2, Route de Rabat B.P :745 Larache, ou téléchargés au lien : [www.marchespublics.ma](http://www.marchespublics.ma) ou bien du site de Faculté Polydisciplinaire à Larache : [www.fpl.ac.ma](http://www.fpl.ac.ma)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du règlement précité.

Les pièces justificatives à fournir par tous les concurrents sont celles arrêtées par l'article n°6 du Règlement de la Consultation.

- **Les concurrents peuvent** :

- Soit déposer contre récépissé au bureau de service des affaires économiques de la Faculté Polydisciplinaire à Larache : Km 2, Route de Rabat B.P :745 Larache
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à ladite direction.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre à l'ouverture de la séance publique et avant l'ouverture des plis date limite de réception des dossiers des concurrents.
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés de l'Etat conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;

**N.B. :- Les cautions provisoires doivent être libellées au nom de** : la Faculté Polydisciplinaire à Larache